



L'ACTUALITE MUNICIPALE

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2021

Acquisition de Défibrillateurs :

Un dossier de subvention a été déposé dans le cadre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) auprès de la Préfecture pour l'achat de 3 défibrillateurs dans les hameaux (Rougemont, Résinand et les Pézières). Il est nécessaire qu'ils soient reliés au réseau électrique, c'est pourquoi ils seront installés près des armoires qui commandent l'éclairage public. Une délibération est demandée par les services de l'Etat. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Construction d'une nouvelle gendarmerie :

Le Maire rappelle le projet présenté lors du dernier Conseil Municipal. Une délibération doit être prise pour la création d'un SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) et la validation des statuts ainsi que la nomination d'un représentant titulaire et d'un suppléant.

Après discussion, la création du SIVU et la validation des statuts sont adoptées par 9 voix POUR et 2 CONTRE.

Ont été désignés à l'unanimité : Titulaire Daniel MATHIEU et suppléant Sophie DUMAS.

Travaux d'étanchéité du mur SUD de la salle polyvalente :

Une subvention a été demandée auprès de la Région. Il est demandé de prendre une délibération qui mentionne les entreprises retenues et le montant des travaux.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité et sera envoyée à la Région.

TRAVAUX



Pose du bardage par l'entreprise NESME afin de parfaire l'étanchéité du haut de la façade.

La troisième étape (peinture extérieure et isolation intérieure) sera prochainement réalisée par l'entreprise FUSELLI.

SERVICE TECHNIQUE



Le service technique se félicite d'avoir reçu le nouveau broyeur. Il a été commandé aux établissements COCHET de Champagne en Valromey pour un montant HT de 8 900 €.

Le choix du Conseil Municipal s'est porté sur un broyeur d'accotement en lieu et place d'une épareuse. Ce choix a été motivé par un prix nettement moins élevé (épareuse, environ 30 000 €) et surtout pour sa robustesse. Ce matériel sera beaucoup plus adapté à l'entretien de nos chemins communaux.

COMMISSION FLEURISSEMENT



Cuve de l'ancienne fruitière d'Aranc installée près du four du Quart d'Avard

Dans la continuité des enfants de l'école d'Aranc, l'équipe du fleurissement sous la responsabilité de **Patrick Oraison** a poursuivi l'embellissement nos villages. Pour cette année, l'arrosage des fleurs sera assuré par l'employé communal.

COMMISSION ENVIRONNEMENT



A la demande du Maire, la commission environnement a été chargée de mettre en place un ramassage des encombrants au porte à porte dans les différents villages de la commune afin de permettre surtout aux personnes seules, âgées ou n'ayant pas de moyens de transport de se débarrasser de leurs encombrants. Cette première initiative organisée par **Lionel Talon**, responsable de la commission a été appréciée par les habitants et sera renouvelée. Nous remercions les bénévoles qui ont prêté main forte à ce ramassage.

COMMISSION FORET



Les travaux de la piste forestière de Crêt Galère ont débuté. La coupe d'emprise a été réalisée par l'entreprise Francis MONNET et le terrassement par l'entreprise Nicolas SAVEY.

L'entreprise Francis MONNET doit également couper les chablis sur les différentes plantations de la forêt communale qui serviront après broyage pour la chaufferie.



COMMUNICATION / TOURISME



Le groupe « sentiers pédestres » a ouvert et balisé un premier sentier qui relie Aranc à Montcornelles avec un retour soit par la grosse pierre soit par le Mont d'Aranc. Ce sentier sera prochainement matérialisé sur une carte que vous trouverez sur le panneau d'affichage devant la Mairie.

Nous tenons à remercier, **Nathalie, Jacques, François, Jean Pierre, Monique, Lionel et Patrick** qui ont fait un gros travail de dégagement et de balisage. Si d'autres bénévoles veulent se joindre à ce groupe pour la mise en valeur d'autres sentiers, ils seront les bienvenus.





Le premier spectacle des « SAISONS D'ARANC » s'est déroulé samedi en soirée dans le parc municipal d'Aranc. Il a été joué par la compagnie de la Chrysalide sur le thème de l'Amour. Plus de 60 personnes ont répondu présentes, ce qui est encourageant pour l'avenir. Le prochain spectacle aura lieu à l'automne, il s'agit d'un Quatuor à cordes « Byron » qui sera donné dans l'une des 2 églises de la commune. Nous tenons à remercier **Sophie Dumas** et toute l'équipe de la commission culture pour l'organisation de ce spectacle.

Nous souhaitons réussite et développement de la Culture sur la commune d'Aranc. La municipalité soutiendra toutes les associations qui mettront en valeur le monde culturel si durement touché par la crise sanitaire.

URBANISME

Autorisation d'urbanisme année 2021 (Demande Préalable de travaux) :

DP n° 0027 : LEVIGNE Valérie (Les Pézières) : Construction d'un poulailler.

DP n° 0028 : JACQUIOT Anthony (Aranc) : Remplacement de clôture par un mur.

INFOS PRAVIQUES

Nuisances sonores :

Suite à plusieurs réclamations, nous vous rappelons l'article 4 de l'arrêté préfectoral : les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



Le mur de soutènement de la terrasse de l'ancienne cure des Pézières menaçait de tomber. Afin d'éviter tout accident et en accord avec la SEMCODA qui gère ce bâtiment, nous avons pensé qu'il était préférable de le faire tomber.

L'entreprise MEYGRET a été chargé des travaux. Il a été demandé à la SEMCODA de le reconstruire à l'identique. Tous ces travaux seront pris en charge par la SEMCODA.

HAUT BUGEY AGGLOMERATION (HBA)

Suite à l'intégration des communes de l'ancienne communauté de communes du Plateau d'Hauteville, HBA doit réviser son SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale). Afin que vous puissiez être le mieux informés possible, nous vous conseillons de participer aux réunions publiques (Présentation du diagnostic et enjeux) **le mercredi 30 juin à 18h à la salle des fêtes de MAILLAT et le mardi 6 juillet à 18h à l'espace loisirs d'Arbent.**

VIE DE LA COMMUNE

Association MOZAIC'S : reprise des activités

Bricolage : le lundi après midi dans la salle des associations

Vannerie : Reprise mi septembre le mercredi après midi dans la salle polyvalente.

Soirée beaujolais nouveau : le jeudi 18 novembre à partir de 16h30.

Bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale sera fermée le samedi 3 juillet 2021.